

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2008)
Heft: 223-224

Rubrik: Dans les cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Dans les cantons



APPENZELL

RHODES-EXTÉRIEURES

• Cette année, le demi-canton pourra se prévaloir de l'imposition des entreprises la plus basse de Suisse. Une loi fiscale dans ce sens a été approuvée par 10 715 voix contre 3 420. Les Rhodes-Extérieures seront ainsi plus avantageuses qu'Obwald pour les entreprises, avec une imposition totale (cantonale et fédérale) de 12,5 % contre 13,1 %. L'imposition du bénéfice connaîtra un taux unique de 6 % et celle des dividendes se montera à 60 %. Le demi-canton présentera également une position attrayante au niveau européen, derrière l'Irlande et Chypre.



ARGOVIE

• Des moustiques tigres ont été repérés pour la première fois au nord des Alpes. Ils ont été découverts en Argovie, a indiqué le Département argovien de la santé. Ce moustique peut transmettre des maladies virales comme le chikungunya et la fièvre dengue. L'insecte est apparu en Suisse en 2002, dans le sud du Tessin.



BÂLE-CAMPAGNE

• Un marchand d'armes de Bâle-Campagne aurait fait passer illégalement des milliers d'armes et une grande quantité de munitions de Bosnie en Irak. Le Ministère public fédéral a demandé une enquête préliminaire. Le marchand d'armes est soupçonné d'avoir livré directement des armes au gouvernement irakien. Il aurait utilisé des autorisations du Secrétariat d'État à l'économie pour sortir les armes de Bosnie et les faire transporter en Irak par un trafiquant serbe.



BÂLE-VILLE

• Un gâteau d'anniversaire décoré de 55 carottes a été offert par le zoo de Bâle à la doyenne mondiale des éléphants d'Afrique vivant en captivité. Arrivée dans le parc zoologique avec quatre autres éléphants africains en 1952 alors qu'elle avait 1 ou 2 ans, Ruaha est originaire de Tanzanie. Elle a dégusté son présent à l'écart de ses congénères, visiblement ravie de l'attention de ses soigneurs.



BERNE

• La ville de Berne veut durcir sa lutte contre les scènes ouvertes de la drogue et les injections sur la voie publique. Les effectifs de police seront renforcés. La répression sera plus sévère. La police va augmenter de 4 000 heures son nombre d'heures de présence en centre-ville. Ce renforcement fait partie de la nouvelle stratégie prévue pour la politique de la drogue entre 2007 et 2012. L'alcool figure aussi dans la ligne de mire. Les contrôles des lieux de vente seront augmentés. De même pour les contrôles routiers, afin de mieux limiter la conduite en état d'ébriété.

• L'arrivée de la famille Bertarelli à Saanen a déjà un effet profitable pour les contribuables. La commune a décidé de baisser les impôts. Avec un taux d'imposition de 1,4, elle devient l'une des plus avantageuses du canton sur le plan fiscal.

• Swiss Olympic s'inquiète des abus sexuels contre des mineurs dans le milieu sportif. Après les événements impliquant le FC Thoune (14 personnes dont neuf footballeurs de l'équipe sont poursuivies pour abus sexuels sur une mineure de 15 ans), l'organisation faîtière appelle ses 82 fédérations à agir sans tarder au moindre soupçon et à porter plainte. Elle veut aussi lancer une étude sur le phénomène.

• Les ours de Berne pourront quitter sous peu leur vétuste fosse pour un nouveau parc. Aucun recours n'a été déposé contre le permis de construire de ce projet au coût prévu de 9,7 millions de francs. Les travaux ont débuté en janvier.

• Le conseil municipal de La Neuveville se distancie de la décision unilatérale du responsable de la sécurité d'appliquer un couvre-feu à 22 h pour les jeunes jusqu'à 16 ans. Il n'a jamais donné son aval à cette démarche controversée. Reste que cet article du règlement communal instaurant une heure de rentrée pour les jeunes et qui date des années 70 est maintenu. Mais il sera appliqué avec discernement.



FRIBOURG

• L'Université de Fribourg a reçu la plus importante donation privée faite à une université suisse. Ce cadeau de 100 millions de francs de l'industriel fribourgeois Adolphe Merkle va permettre la création d'un institut de recherche dans le domaine des nanomatériaux. L'institut Adolphe Merkle sera rattaché à la Faculté des sciences et collaborera avec des PME. Par ce don, l'industriel, 83 ans, entend « rendre quelque chose à Fribourg » où il a obtenu un doctorat en sciences économiques en 1950.

• Après 170 ans d'absence, le loup est officiellement de retour dans le canton de Fribourg. Les autorités supposaient sa présence depuis le mois de mars, mais sans preuves. Les traces ADN trouvées sur un mouton attaqué le 31 octobre dernier ont levé les derniers doutes.

• Les amoureux de la fête de la Bénichon seront contents. La « Poire à Botzi » est désormais protégée. Le petit fruit rond, cultivé depuis des siècles dans le canton de Fribourg et sur certaines terres vaudoises, est officiellement inscrit dans le registre des AOC et des IGP. Les opposants du premier jour ont jeté l'éponge.



GENÈVE

• Le canton de Genève durcit les sanctions contre le travail au noir, qui représenterait 37 milliards de francs au niveau suisse, soit 9,3 % du PIB. François Longchamp, chef du département de l'emploi, entend traquer les entreprises qui faussent la concurrence en ne payant pas leurs charges sociales et les particuliers qui

Dans les cantons

▷ travaillent tout en touchant des aides de l'État. Les sanctions pourront tomber à plusieurs niveaux : amendes, prison, prélèvements des cotisations non versées, rétrocession des subsides du chômage ou de l'Al. Les noms des entreprises coupables seront publiés.

- Le codage inviolable qui sert à transmettre les données du vote à Genève intéresse les médias américains. Ce système utilisant la cryptologie quantique pourrait aussi s'avérer utile aux États-Unis, estime la chaîne conservatrice Fox News.



GRISONS

- Davos est dorénavant la plus grande commune de Suisse, devant Bagnes (VS). Les citoyens de la station grisonne ont en effet accepté la fusion avec Wiesen, portant ainsi la superficie de la commune à 284 km².

- L'un des deux ours bruns des Grisons, qui s'était aventuré un peu trop près de la station de ski de Lenzerheide, s'est à nouveau retiré dans la vallée de l'Albula. Les actions d'effarouchement menées pendant plusieurs jours ont ainsi porté leurs fruits.



JURA

- Le gouvernement jurassien veut instaurer un frein à l'endettement. Son projet prévoit un degré d'autofinancement des investissements d'au moins 80 %. Si cet objectif n'est pas atteint, les impôts augmenteront automatiquement. Cet outil, sur lequel les Jurassiens seront appelés à voter, existe déjà dans quinze cantons et au niveau national.

- Une empreinte de dinosaure a été dérobée sur le site paléontologique de Courtedoux, en Ajoie. La trace d'allo-saurus, qui doit peser plusieurs centaines de kilos, était l'une des plus belles du site. À l'aide de burins, des inconnus ont réussi à enlever une plaque d'un mètre de diamètre et de quelque 20 centimètres d'épaisseur.

- Le gouvernement jurassien tient à sa nouvelle tarification des crèches, malgré le mécontentement d'une partie des

parents. Ces derniers jugent les nouveaux prix trop chers. Cette polémique ne cesse d'enfler dans le Jura. Les lettres des lecteurs se multiplient dans la presse.



LUCERNE

- Enlevé par sa mère lucernoise, le jeune Ruben a retrouvé son père en Italie, après plus de trois ans de séparation. La mère du garçon a été emprisonnée avec ses deux autres enfants dans une prison pour femmes à Rome. Elle a été arrêtée au Mozambique et renvoyée en Italie via la capitale sud-africaine Johannesburg et Paris.



NEUCHÂTEL

- La Cour d'assises de Neuchâtel a déclaré coupable de viols l'hôtelier-restaurateur du Val-de-Ruz (NE) qui abusait de ses employées. Il a été condamné à sept ans de réclusion ferme. Outre deux cas de viols jugés « parfaitement crédibles », le tribunal a retenu contre l'accusé trois délits de contrainte sexuelle et de multiples cas d'abus de détresse.

- Après plus de quatre ans d'enquête, la justice neuchâteloise a inculpé 34 personnes dans une grosse affaire de vol et de contrefaçons de montres portant sur plusieurs millions de francs, mise au jour au printemps 2003. Parmi les prévenus figure l'horloger chaux-de-fonnier Jean-Pierre Jaquet.



NIDWALD

- Le cadavre découvert le 9 septembre dernier par des plongeurs dans le lac des Quatre-Cantons a été identifié. Il s'agit d'une habitante d'Hergiswil portée disparue depuis le 28 juillet 1992. Le cadavre a été découvert à 30 mètres de profondeur a indiqué la police du canton

de Nidwald. L'identification a été réalisée par l'Institut de médecine légale de Zurich. Les circonstances de la mort n'ont pas pu être établies.



OBWALD

- Le canton d'Obwald sera le premier de Suisse à introduire l'impôt à taux unique ou « flate rate tax ». Le corps électoral a approuvé à une majorité écrasante de 90,7 % une modification de la loi fiscale. Un abattement de 10 000 francs doit permettre de décharger les petits et moyens revenus. La révision législative abaisse aussi l'impôt sur les bénéfices des sociétés de 6,6 % à 6 %. Le manque à gagner annuel est de 12,3 millions de francs. En juin dernier, le Tribunal fédéral avait invalidé l'impôt dégressif favorable aux riches. Les citoyens obwaldiens ont par ailleurs accepté le partenariat enregistré pour les couples du même sexe.



SAINT-GALL

- Plusieurs personnes ont été blessées lors d'une grosse bagarre de nuit au marché traditionnel de Kaltbrunn, près de Rapperswil. Une quarantaine de personnes, pour la plupart alcoolisées, ont participé à la rixe. Des passants ont alerté une patrouille de deux policiers présente sur place.



SOLEURE

- L'autoroute A1 à la hauteur de Wiedlisbach (SO) était jonchée de lingots d'or et d'argent liquide. Un transporteur de fonds a eu un accident et son chargement s'est répandu sur la chaussée. Le fourgon a percuté la glissière de sécurité, ce qui a provoqué l'ouverture de la porte de chargement. Des pièces de monnaie

et des lingots d'or pesant jusqu'à 100 grammes sont tombés sur la route. Pendant trois heures, dix employés du service d'entretien de l'autoroute ont ramassé le butin. La police part du principe que toute la précieuse cargaison a été récupérée.

- La police cantonale soleuroise a contrôlé 50 entreprises dans le cadre d'une opération contre le travail au noir. Quatorze personnes séjournant illégalement en Suisse, ainsi que leurs patrons, ont été dénoncés.



TESSIN

- La SPA tessinoise a dénoncé à la justice un homme accusé d'avoir tué une trentaine d'oiseaux pour les manger. Certains se trouvaient sur la liste des animaux protégés. Il pourrait écoper d'une amende salée. L'homme, de nationalité italienne et âgé d'une quarantaine d'années, a congelé les animaux pour les manger, selon une tradition datant d'une époque où la pauvreté dominait en Italie et au Tessin. La SPA a encore trouvé une dizaine d'oiseaux en vie dans une volière du jardin de l'accusé, à Claro (TI).



VALAIS

- La plus grande installation d'éoliennes en Suisse pourrait voir le jour au Grimsel. La commune valaisanne d'Oberwald envisage la construction de 21 éoliennes pour un coût total de 100 millions de francs. Des oppositions sont déjà en vue.
- Le gouvernement valaisan a annoncé la levée du moratoire sur la vente d'immeubles aux étrangers instauré fin 2006 dans sept communes. Mais pour lutter contre la hausse du nombre de ventes, ce moratoire est remplacé par un nouveau système plus strict s'appliquant à tout le canton. Ce nouveau règlement interdit à un promoteur de vendre un bien immobilier à un étranger sans se voir d'abord attribuer un contingent.

- Se passer de canons à neige est devenu difficile, voire impossible pour une station de sports d'hiver. En Valais, les domaines skiables ont investi 54 millions de francs pour enneiger artificiellement leurs pistes cette saison. Entre 1990 et 2005, le pourcentage de pistes enneigées artificiellement est passé d'un peu moins de 5 % à 19 %. Même les stations de très haute altitude n'échappent pas au phénomène. À l'étranger, le constat est le même : 60 % des pistes seraient enneigées artificiellement en Italie, 50 % en Autriche.



THURGOVIE

- L'Égyptien trouvé mort dans un lac près d'Oberneunforn (TG) a été tué par balles. Son meurtre remonte à trois jours maximum avant la découverte de son corps. La victime a été vue vivante la dernière fois dans le canton de Schaffhouse. Connu des services de police, l'Égyptien de 27 ans bénéficiait d'une autorisation limitée de séjour en Suisse.



VAUD

- Le futur centre d'archivage de la Cinéma-thèque suisse à Penthaz (VD) sera souterrain et coûtera entre 40 et 50 millions de francs. Le projet, qui a été choisi à l'unanimité, prévoit une remise en forme des bâtiments existants. Les locaux, nommés « Pan Tau », sont signés des architectes zurichois de EM2N. Le directeur de la Cinéma-thèque, Hervé Dumont, a souligné qu'il ne s'agissait pas de créer une « maison du cinéma » avec salles d'exposition, de conférence et cafétéria. « Penthaz est destiné à l'étude, à l'archivage et à la conservation », a-t-il déclaré.
- Du 19 au 21 septembre prochain, l'inauguration du métro M2 de Lausanne se fêtera en grande pompe. C'est le patron du Paléo, Daniel Rosselat, qui a été désigné responsable général de l'inauguration officielle. La Radio romande, la Semaine de la mobilité 2008 ainsi que le Comptoir suisse participeront

également aux festivités, qui seront précédées par la cérémonie officielle le 18 septembre. Des rames du M2 circulent actuellement sur l'ensemble du tracé pour des essais en conditions réelles d'exploitation.

- Les radars installés sur l'autoroute entre Lausanne et Genève en octobre 2006, comme ceux d'Yverdon, Montreux et Villeneuve, ont fait drastiquement baisser les infractions. Leur nombre s'est effondré à moins de 0,5 % en 2007 contre plus de 10 % en 2005. Une vingtaine de communes vaudoises ont fait part de leur intérêt pour ce type d'appareils qui font quatre photos (deux de face, deux de dos).

- Tout est bon pour se démarquer lorsqu'on est un automobiliste fortuné. Mis en vente aux enchères sur Internet par le Service des autos, le numéro de plaque d'immatriculation VD 1000 a été adjugé pour 20 100 francs. Le record vaudois date de l'été dernier avec une plaque VD 999 achetée 33 000 francs. Dans d'autres cantons, les enchères ont atteint des sommets : en 1998, un automobiliste inconnu a ainsi payé 131 000 francs pour une plaque ZH 1000...



ZURICH

- La police a investi un tripot clandestin à Zurich-Altstetten. Près de 21 000 francs ont été saisis et 21 personnes contrôlées. L'exploitant, un Suisse de 26 ans, devra répondre d'infraction aux lois sur les jeux et sur la restauration. Les joueurs de poker seront aussi dénoncés.
- Un pompier a été tué dans l'incendie qui a détruit la maison historique de la corporation *Zur Zimmerleuten* à Zurich. L'origine du sinistre n'est pas encore connue. Les dommages sont inestimables : située près de la cathédrale et classée monument historique, la maison, construite au XIV^e siècle, était l'une des plus anciennes de la ville.
- En 2006, Zurich a été le canton suisse le plus performant en termes de gestion et de santé des finances publiques. C'est le résultat de l'enquête annuelle du magazine *Bilan* effectuée en collaboration avec l'IDHEAP. Meilleur canton romand, Neuchâtel occupe la 4^e place de ce classement, derrière Berne. Genève se place en 6^e position et Vaud à la 11^e place.

HENRIETTE GERMAIN-NICOLET